

## INVITATION

DIMANCHE 09 AVRIL 2017

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FSMA

## SALLE « EUROPE » DE COLMAR

### Parfums de campagne...

Chers amis, nous nous retrouverons en Assemblée Générale le 9 avril prochain, à un moment où les débats électoraux seront proches de leur climax, à quelques semaines des échéances présidentielles puis législatives.

Une période propice pour porter nos idées, affirmer nos convictions et jouer une carte militante.

Ainsi, il nous semble urgent de (re) donner corps à une politique culturelle volontariste et ambitieuse, qui influe sur les bassins de vie, ... pour quels objectifs ?

« Créer » du commun, tisser des liens ; valoriser les territoires avec un accent particulier vers les zones dites « périphériques » ; contribuer à la politique éducative en faisant « manier et sculpter » la matière culturelle » plutôt que la suggérer avec distance, et contribuer par ce biais au développement de l'esprit critique ou encore à la lutte contre le décrochage scolaire.

Je passe sur la prise en compte des avancées récentes des neurosciences, révélatrices des apports des pratiques artistiques en matière de communication ou de santé publique...

Je passe aussi sur le poids économique du secteur culturel, sur l'économie et le tourisme.

Il ne s'agit pas de chercher à protéger tel ou tel acquis d'un petit nombre, mais d'insuffler un courant vertueux puissant, impactant de nombreux domaines des politiques publiques et constitutif d'un projet

de société qui élève et rassemble.

Les débats nationaux se soucient à juste titre du rang de la France dans le monde ; mais pendant que cette volonté s'affiche, quelle valorisation est accordée au patrimoine de notre pays, à ses théâtres, ses orchestres, ses musées, ses artistes, à la fertilité de sa création artistique ? Autant d'atouts qui renforcent une nation et confèrent une certaine hauteur de vue à ses représentants.

Il est beaucoup question de définir son identité, définition qui varie au gré des publics ciblés. Mais quid de la connaissance des territoires, du patrimoine qu'ils recèlent. A quel moment la curiosité pour ce qui nous entoure est encouragée ? Quelle place pour la création, l'invention, l'imaginaire ?

Connaître son environnement, son histoire et ses témoignages patrimoniaux, connaître et être en contact avec les créateurs de son territoire, qui écrivent, sculptent, racontent, dessinent, chantent, construisent... le patrimoine d'aujourd'hui et de demain... quoi de mieux pour donner de la dignité, de la fierté, du sens commun, tant individuellement que collectivement, et ainsi contribuer à forger une identité qui ne se définit pas par opposition, mais qui inclut et qui invite au partage.

L'éducation populaire et les pratiques artistiques en amateur doivent être des acteurs reconnus et soutenus de cette démarche : leur proximité est leur légitimité.

Notre assemblée générale, que le

calendrier place dans ce contexte particulier, sera particulièrement riche, car nous arrivons à un carrefour important de notre fédération.

La création, à compter du 1er janvier 2018, d'une nouvelle structure rassemblant les équipes salariées de la FSMA et de Mission Voix Alsace va changer la donne, sans modifier les fondements, tout en ouvrant de nouvelles perspectives (je salue au passage l'accompagnement bienveillant de nos tutelles publiques pour cette construction).

L'essentiel est préservé, les missions défendues par la FSMA seront poursuivies par la nouvelle entité, dont le champ d'action s'élargira vers l'ensemble des pratiques vocales et instrumentales et qui pourra accompagner et conseiller pour les projets à inventer.

De nouvelles perspectives pour notre FSMA, héritière d'une bien belle œuvre, qui a l'enthousiasme de dessiner son avenir et (re) définir ses priorités.

La poursuite des services aux adhérents (gestion des cotisations, du contrat groupe d'assurance et des récompenses), la poursuite d'une logique de travail en partenariat avec notre environnement institutionnel et fédéral, et la détermination d'axes politiques forts, à la mesure des enjeux présents et futurs, sont les priorités principales que vous propose votre Comité Directeur, vous en trouverez les principaux points dans cette missive.

Je vous donne rendez-vous le 9 avril 2017 à Colmar, pour ce temps fort de notre Fédération.

**François Humbert**  
**Président de la FSMA**

# La FSMA, en 2018

***Le virage institutionnel qui s'annonce est aussi une formidable occasion de reconsidérer le rôle que notre fédération souhaite se donner, les orientations qu'elle souhaite prendre et comment elle compte y parvenir. Au nom de votre Comité Directeur, je vous expose ici en synthèse, les orientations que nous vous proposons pour la période 2018 / 2019.***

## **Trois « préalables » :**

Je veux tout d'abord rappeler notre engagement, maintes fois souligné, de maintenir les services fédéraux qui vous sont offerts (gestion des cotisations, du contrat groupe d'assurance et des médailles). Nous renforcerons également notre imbrication dans les outils confédéraux, mis en place par la CMF, qui viendront soutenir la gestion de notre organisation, de notre communication fédérale mais aussi l'annonce de vos événements.

Je réaffirme également avec conviction notre posture d'ouverture et d'appel au partenariat : ouverture sur notre territoire, ses acteurs institutionnels, artistiques, politiques, éducatifs, ouverture vers nos voisins de la Grande Région, et au-delà sur l'hexagone et à l'international.

Les choix politiques qui vont être énoncés ci-dessous découlent d'une affirmation forte et essentielle : notre formidable mouvement, riche de plus de 12000 musiciens, s'inscrit dans un mouvement encore plus large et puissant qu'est l'éducation populaire. Je revendique cette appartenance, je revendique notre volonté de contribuer à une éducation populaire ambitieuse, qui élève les individus, aiguise l'esprit critique et enrichit leurs connaissances.

## **Quatre axes politiques majeurs :**

### ***Questionner nos choix de répertoire***

Il est essentiel de bâtir la politique d'une fédération comme la nôtre autour d'une identité artistique forte. Sous l'angle de notre contribution à l'éducation populaire, interroger nos répertoires revient à se demander : quels choix pour nos musiciens, pour le public ? Quelle place pour la découverte, pour la curiosité ? Quelle place pour l'approfondissement de la connaissance du patrimoine ? Quelle place pour l'audace, le risque, l'expérimentation, la rencontre et la sollicitation des créateurs qui, nombreux, nous entourent ?

Notre fédération continuera de promouvoir la création et l'invention, et d'accompagner les démarches d'appropriation et de revalorisation du patrimoine de notre territoire. Deux axes artistiques fondamentaux s'il en est, garants de la pérennité et de la pertinence de notre mouvement !

### ***Amplifier notre insertion territoriale***

La tentation est parfois grande de se replier sur soi, de refuser un environnement contraint, et de se complaire dans la désignation d'adversaires.

Peut-être à contre-courant de discours ayant ces temps-ci une forte audience médiatique, nous

affirmons pourtant qu'il est essentiel, pour notre fédération, de chercher à toujours davantage être ouverte aux autres, insérée, connue et reconnue des acteurs de nos territoires d'influences.

C'est par des liens tissés et entretenus avec les écoles de musique, l'éducation nationale, les acteurs de diffusion, les disciplines cousines et toute institution politique ou associative, que nous pourrions au mieux jouer nos rôles éducatif et culturel, contribuant à l'épanouissement collectif.

C'est en rompant avec nos habitudes, en osant interpeller le public hors de nos lieux habituels que nous gagnerons en impact et en visibilité.

La FSMA continuera de soutenir les démarches qui permettent de développer les partenariats et les réseaux, elles sont essentielles pour qui veut être identifié et reconnu.

### ***Défendre une dynamique de formation***

Etre un acteur de l'éducation populaire ambitieux et crédible signifie se préoccuper de la formation de ses membres. Nous en sommes convaincus, celle-ci doit être pour partie professionnelle, les missions de nos directeurs d'orchestres, sont à ce point larges et stratégiques, qu'un accompagnement professionnalisant et qualifiant doit se poursuivre et s'amplifier. Nous continuerons de soutenir ces démarches, et contribuerons à la mise en œuvre de plans de formation adaptés aux enjeux de notre époque.

En parallèle nous n'ignorons pas l'importance de la formation « non professionnelle » une dynamique à proposer à l'ensemble de nos musiciens. Répondre à l'envie d'apprendre des plus motivés est le moyen de former les cadres, qui permettent ensuite d'élever le niveau d'ensemble. Cette

démarche comptera parmi nos priorités.

### ***Etre une voix écoutée de nos partenaires institutionnels***

Au milieu des fortes mutations institutionnelles qui modifient profondément le champ de compétences et le périmètre géographique des divers acteurs publics, il demeure pour notre mouvement un impératif : continuer de faire entendre sa voix.

Une voix solidaire, fière de son formidable tissu de praticiens amateurs, une voix attachée à cette force sociétale, cette capacité à porter haut l'éducation populaire sur son territoire, une voix exigeante compte tenu des enjeux, mais aussi une voix constructive et ouverte au dialogue, qui ne prétend pas détenir la vérité, mais émettre des contributions qui permettent d'avancer ensemble, avec l'ensemble des décideurs de notre territoire.

### **Comment ?**

Au-delà du discours, qui a toute son importance, puisqu'il incite, cherche à convaincre, propose des orientations et vise à influencer les acteurs territoriaux, la FSMA, dans le cadre de sa nouvelle configuration, devra avant tout intégrer d'avantage les outils confédéraux mis à disposition, et

favoriser autant que possible, ère numérique oblige, l'autonomie des adhérents.

Notre fédération disposera d'une enveloppe budgétaire d'environ 40.000 euros, alimentée par vos cotisations et le maintien de nos partenariats.

Approximativement, l'allocation de nos ressources pourra être la suivante :

10 à 15 000 euros dédiés à la gestion des missions fédérales (cotisations, assurances, récompenses, communication), réalisées par le biais de prestations de service.

15 à 20 000 euros dédiés au soutien direct de vos projets, dès lors qu'ils s'inscrivent dans le cadre des axes politiques que nous défendons (création, valorisation du patrimoine, travail en réseau, actions de formations...), cadre qui se traduira par un formalisme d'appel à projet qui vous sera présenté, et qui se voudra simple et pragmatique. Bien entendu, les experts de la nouvelle structure en cours de création seront associés à la démarche et disponibles pour accompagner vos initiatives.

5 à 10 000 euros consacrés à des projets directement portés par la FSMA au bénéfice de l'ensemble de notre mouvement. Une initiative ambitieuse va voir le jour cette année 2017 dans le cadre

des journées du patrimoine (plus d'informations dans la plaquette « on va vous faire marcher » jointe). Ces journées du patrimoine peuvent devenir un moment fort auquel nous pouvons nous associer de manière pérenne et massive. Carrefour entre le passé, le présent et l'avenir, lieu de rencontre d'un public de non habitués, interpellés hors de nos salles de concert... Une idée qui a encore un long et passionnant chemin à parcourir...

Cette enveloppe budgétaire ne demande qu'à être amplifiée par une démarche de recherche de mécènes. Parrainage de créations, soutien d'actions à visées plus sociales, je suis convaincu que nos actions peuvent rencontrer des partenaires privés voulant développer leur visibilité ou investir dans le champ sociétal. Nous savons identifier des compétences pouvant initier une telle démarche, il nous faut tenter ce pari.

Voici en quelques paragraphes, la synthèse de nos orientations, guidées par cette volonté de contribuer à l'épanouissement des territoires que nous fréquentons : être des acteurs qui élèvent l'ambition de l'éducation populaire, vecteur d'émancipation de nos territoires et de leurs habitants.

**François Humbert**  
**Président de la FSMA**

---

## **INFORMATIONS UTILES :**

### **Salle de spectacle Europe**

13 rue d'Amsterdam - 68000 COLMAR

[www.salle-europe.colmar.fr](http://www.salle-europe.colmar.fr)

**Pas de repas organisé cette année, quelques adresses pour se restaurer :**

- Brasserie l'Auberge  
7 place de la gare - 03 89 23 17 57
- Winstub « la Soï »  
17 rue des marchands - 03 89 29 63 50
- Caveau Saint-Pierre  
24 rue de la Herse - 03 89 41 99 33



**Office du tourisme de Colmar : [www.tourisme-colmar.com/fr/restaurants-vins/gastronomie/restaurants](http://www.tourisme-colmar.com/fr/restaurants-vins/gastronomie/restaurants)**

# Ordre du jour

## 8h30 accueil des sociétés – dépôt de la fiche de présence

### 9h 00

Moment musical, harmonie colmarienne, direction Quentin Bussmann

1. Ouverture de l'AG par le président
2. Mot d'accueil par le maire de Colmar ou son représentant
3. Constitution du bureau de l'AG, désignation des scrutateurs
4. Approbation du PV de la dernière AG (12 avril 2015 à Geispolsheim)
5. Rapport d'activités 2015/2016
6. Rapports financiers
7. Rapport des réviseurs aux comptes
8. Rapport du commissaire aux comptes
9. Décharge au comité directeur
10. Fixation de la cotisation pour 2018/2019
11. Admissions, démissions, radiations de sociétés
12. Rapport moral du président, présentation de la nouvelle organisation de la FSMA à partir de 2018, présentation des nouveaux dispositifs régionaux
13. Elections au Comité Directeur

<b>BAS-RHIN</b>	<b>HAUT-RHIN</b>
<b>Membres sortants renouvelant leur mandat :</b> Olivier HINCKEL	Michel BING Roland MEISTERLIN
<b>Membres démissionnaires :</b> Jean-Christophe MENTZER	Jean-Pierre CLAUZEL
<b>Postes à pourvoir :</b> 2	3
<b>Nouveaux candidats :</b> Les candidatures doivent parvenir - par écrit - au siège de la FSMA <b>avant le 24 mars 2017</b>	

14. Allocutions des personnalités
  15. Divers : les points à soumettre doivent parvenir - par écrit - au siège de la FSMA **avant le 24 mars 2017**
  16. Clôture de l'AG
- Remise du drapeau fédéral - verre de l'amitié



### Fédération des sociétés de musique d'Alsace

2 rue Baldung Grien 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 11 25 - fsma@fsma.com- [www.fsma.com](http://www.fsma.com)



FSMA



@FSMA\_Alsace

La FSMA, affiliée à la CMF, est un centre de ressources partenaire de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est, du Conseil Départemental du Bas-Rhin et du Conseil Départemental du Haut-Rhin

